



Camon, le29 décembre 2021.....

Monsieur Jean-Claude RENAUX
Maire de CAMON

à

Madame la Présidente
de la Chambre d'Agriculture
19 Bis rue Alexandre Dumas
80090 AMIENS

Nos Réf : S.So/CG/2021/12/234(g)

Objet : Demande d'avis sur le projet de RLP
de la Commune de Camon.

« **Courrier recommandé avec A.R** »

Affaire suivie par Siegfried SOULABAILLE
Tél : 03.22.49.30.02

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 02 juillet 2020, je vous ai transmis la délibération par laquelle le Conseil Municipal de CAMON prescrivait la révision de son Règlement Local de Publicité.

Aussi, par ce courrier, j'ai l'honneur de soumettre à votre avis, en tant que personne publique associée, citée aux articles L 132-7 à L 132-9 du Code de l'Urbanisme, le projet de RLP arrêté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 13 décembre dernier.

Je vous rappelle que vous disposez d'un délai de trois mois à compter de la réception du présent courrier pour émettre un avis. Dans le cas contraire, il sera réputé favorable.

La clé USB joint au présent courrier comprend l'ensemble des pièces du dossier du projet de RLP de la Commune de CAMON.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Jean-Claude RENAUX

